



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-28265>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-28265**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

Adresse : 236 Boulevard maréchal Leclerc CS90008, 83107 Toulon

Coordonnées :

Téléphone : +33 494228051

Télécopieur : +33 494228090

Courriel : marches.publics@var.cci.fr

Adresse internet : <http://var.cci.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Activité principale :

Affaires économiques et financières

Code NUTS : FRL05

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2491421&orgAcronyme=l2m>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : CONCESSION DE SERVICES RELATIVE A UNE PRESTATION DE LOCATION DE VEHICULES LEGERS THERMIQUES AU TERMINAL CROISIERE DE LA SEYNE-SUR-MER

Numéro de référence : 2024VEHICULESMOLE

CPV - Objet principal : 34100000

Type de marché : Services

Description succincte : La présente concession de services a pour objet la mise à disposition de location de véhicules légers thermiques et de prestations de services pour les croisiéristes, excluant le public de passage hors activités portuaires, sur le terminal Croisière de La Seyne sur mer.

Valeur totale estimée (hors TVA) : 20000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 34100000

CPV - Objet principal : 34110000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL05

Description des prestations : Mise à disposition de location de véhicules légers thermiques et de prestations de services pour les croisiéristes, excluant le public de passage hors activités portuaires, sur le terminal Croisière de La Seyne sur mer.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Capacités techniques et professionnelles, capacités économiques et financières en rapport avec l'objet de la concession de service et ses conditions d'exécution.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Capacités techniques et professionnelles, capacités économiques et financières en rapport avec l'objet de la concession de service et ses conditions d'exécution.

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A l'échéance de ce contrat.

Informations complémentaires : Le présent contrat de concession prend effet à sa notification pour une durée couvrant la période d'avril à fin décembre 2024. Le contrat de concession issu de la présente consultation donne lieu au versement par le concessionnaire : - d'une redevance fixe de 5% sur le Chiffre d'affaires constaté. - d'une redevance d'usage selon la grille en vigueur des tarifs

d'Outillage Public « espace commercial occasionnel - stand supérieur à 10m² » pour une journée d'escale, d'un montant de 64.45 euro(s) « HT » par journée. Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères pondérés comme suit : Critère financier : Redevance fixe minimum garantie sur CA au-delà de 650 euro(s), 40 points sur 100. Critère : Valeur technique de l'offre appréciée au regard de : -Qualité des véhicules et équipements proposés, 20 points. -Organisation et mise en oeuvre de la prestation (Service rapatriement en cas de problème, dépannage en cas de crevaison...) et des services associés (conseil, brochures évènements visites...), 15 points. -Qualité des moyens humains affectés à la réalisation des prestations (Qualifications et compétences, formations et expériences relatives à l'objet de la concession), 15 points. -Pertinence de la politique tarifaire appliquée, 10 points. La CCI du Var se réserve le droit de régulariser et/ou négocier les offres.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Toulon

Adresse : 5 rue Racine- CS40510, 83041 Toulon cedex 9

Coordonnées :

Téléphone : +33 494427930

Courriel : Greffe.ta-toulon@juradm.fr

Adresse internet : <http://www.toulon.tribunal-administratif.fr>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : -Référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et s et art. R. 551-1et s). Le juge du référé précontractuel peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. -référé contractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-13 et s.). Le référé contractuel peut être exercé dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'union européenne (Joue) ou 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. -Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-Et-Garonne, no358994) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/03/2024